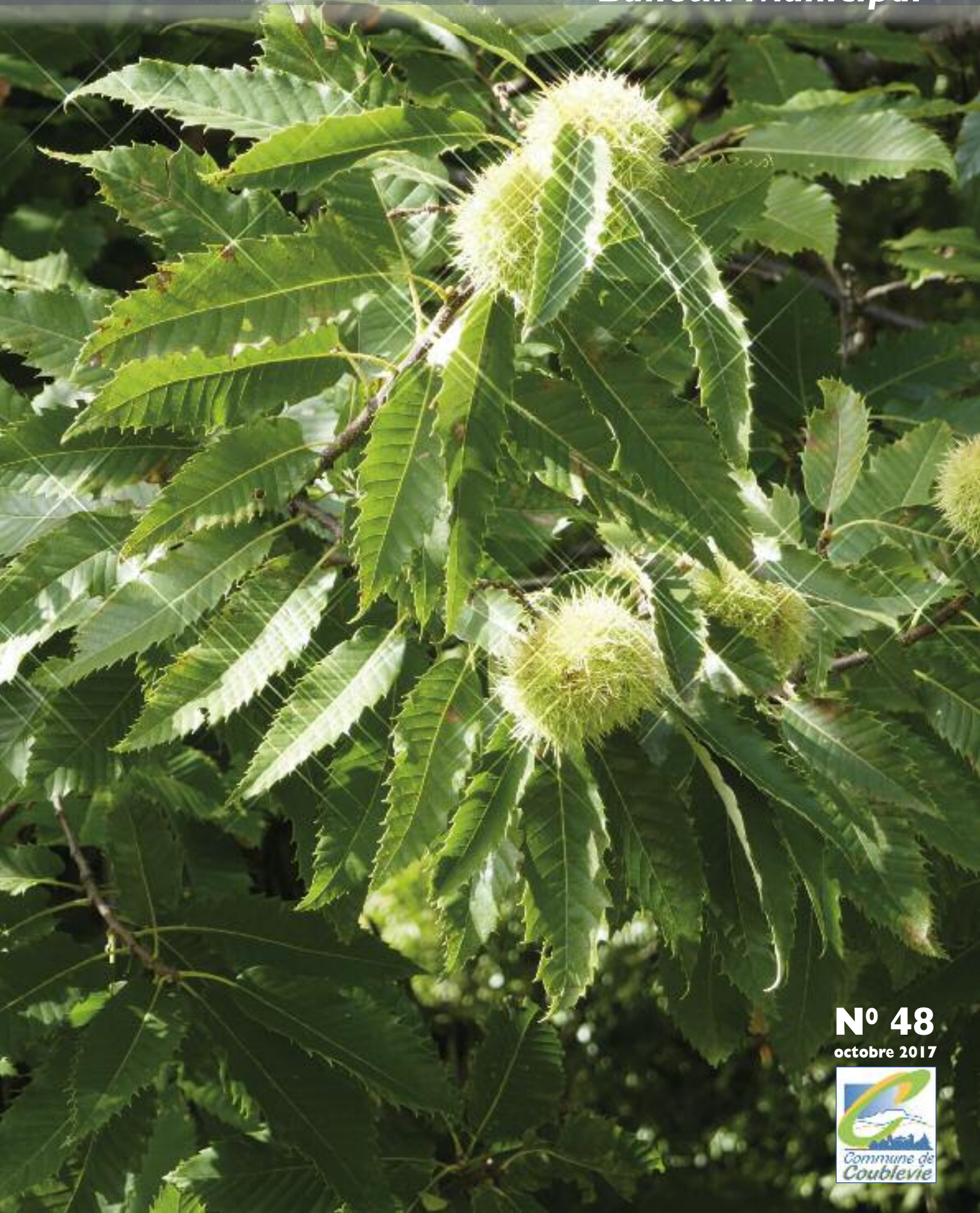


Coublevie

Bulletin Municipal



N° 48

octobre 2017



3 I Edito du Maire

Vie communale

4 I Travaux de l'été

5 I Moonwalk

6-7 I Point sur la rentrée scolaire

8-9 I Le Biau Jardin Partagé de Coublevie : une initiative communale

10-11 I Coublevie en fête

12 I L'Accueil de loisirs termine son tour du monde

13 I Attribution des subventions 2016-2017 pour les associations

14 I Infos Pays Voironnais :
Déchèterie : Une seule inscription = Accès aux 8 déchèteries !

Vie associative

15 I Pique-nique pour Soleil Couchant

16-19 I Section gymnastique féminine La Dauphinoise

20 I Fragment de Coublevie

Adresse postale : BP 2 - 38500 COUBLEVIE

Tél. 04 76 05 15 39 - Fax : 04 76 05 08 44

Site web : www.coublevie.fr

Directeur de publication : Dominique PARREL, maire

Dépôt légal : à parution - Imprimerie : Imprimerie du Pont de Claix



Crédit photo : services municipaux, associations, commissions municipales



Madame, Monsieur,

Si les années se suivent, elles ne se ressemblent pas en ce qui concerne la rentrée scolaire qui, chaque année, nous réserve des surprises. Fermeture, ou ouverture comme cette année, ce n'est qu'au cours de la première semaine de classe que nous sommes informés par l'Inspection Académique.

Heureusement pour les enfants et les enseignants, nous avons pu bénéficier, cette année, de l'ouverture d'une classe maternelle, souhaitée par la commune mais restée incertaine jusqu'au dernier moment. Cette 7^e classe de maternelle a pu être rapidement opérationnelle car elle avait été anticipée et que tout le matériel nécessaire avait déjà été prévu.

Néanmoins la situation actuelle nous questionne et nous inquiète pour l'avenir en raison de notre obligation de construire des logements et de la difficulté d'anticiper sur l'effectif des nouveaux élèves en dehors de règles statistiques.

C'est la raison qui a poussé la municipalité à prévoir, dès 2016, une première solution avec l'extension de l'école du Bérard, dans l'objectif de rénover et d'agrandir cet établissement.

En raison d'une forte opposition des parents d'élèves à ce projet, qui était pourtant financièrement supportable pour la collectivité et déjà inscrit au budget, j'ai pris la décision après consultation des élus, de le suspendre.

J'ai, dans la foulée, confié à un comité consultatif réunissant enseignants, parents d'élèves, habitants et élus, le soin de se concerter et de proposer au conseil municipal la meilleure solution pour les enfants et les enseignants ; ce dernier devant veiller au respect des équilibres financiers de la commune avec le souci de maîtriser la pression fiscale.

Ce comité consultatif travaille pour le moyen et long terme mais nous devons, dès cette rentrée, faire face à la croissance des effectifs et accueillir, comme l'impose la loi, les nouveaux élèves de la commune.

C'est ainsi que l'équipe municipale a envisagé un plan d'urgence, permettant l'accueil des nouveaux enfants dans de bonnes conditions.

Nous allons, dans les mois à venir, installer des structures modulaires de qualité sur le terrain à l'arrière du groupe scolaire d'Orgeoise reliées au bâtiment principal par un couloir. Elles apporteront, dans un premier temps, de l'aisance et de la place pour les activités des classes existantes tout en anticipant les obligations d'accueil de nouveaux élèves qui pourraient s'inscrire dès la prochaine rentrée. Ce projet fera l'objet d'une présentation en conseil municipal et sera suivi d'un vote pour permettre de lancer sa réalisation.

Vous vous êtes tous rendus compte des travaux réalisés, cet été, sur le toit du gymnase qui sera enfin étanche, pour le bien de tous les pratiquants et nous l'espérons pour très longtemps.

Avec les travaux en 2016 de la salle des fêtes et ceux, cette année, du toit du gymnase la commune aura fortement investi sur deux budgets successifs pour l'entretien et la rénovation de son patrimoine.

Sportifs et associations, ces équipements vous permettent désormais de mieux profiter des structures communales. La vie associative est un élément important de la qualité de vie d'une commune et nous sommes très sensibles et attentifs au maintien de cette qualité.

Cordialement,

Dominique PARREL

Maire de Coublevie

Gymnase : réfection de la toiture



Un appel d'offre a été lancé le 27 janvier 2017. L'entremise « Vermetal » a été retenue parmi les 6 candidatures reçues.

Le démarrage des travaux s'est effectué le 12 juillet pour une fin prévue le 9 septembre. Malheureusement le chantier a pris du retard car les fortes pluies de cet été ont imposé 12 jours d'intempéries repoussant la pré-réception des travaux au 25 septembre.

Le montant des travaux s'élève à 270 717,46 € auquel il faut ajouter 26 222,28 € pour la maîtrise d'œuvre, 1 884 € pour le bureau

de contrôle SPS, 2 364 € pour le contrôle technique, 6 440,60 € pour l'assurance dommage ouvrage et 465,90 € pour la parution de l'appel d'œuvre.

Coût total des travaux : **308 094,64 € TTC.**

Pour information une subvention de 55 819 € du Conseil Départemental est en attente.

Sous-sol du gymnase :

fabrication et pose d'une porte métallique double.

Les travaux, réalisés par l'entreprise « Serrurerie du lac » ont été effectués en juillet pour un montant de **1 308 € TTC.**

École d'Orgeoise :

Câblage informatique - Installation de 7 vidéoprojecteurs interactifs avec les tableaux blancs adaptés - Contrôle d'accès avec vidéophonie.

Le câblage informatique permet de proposer un accès sécurisé à l'Internet pour toutes les classes de l'école. Les ordinateurs présents dans l'ancienne salle informatique ont été redistribués afin de pouvoir disposer d'au moins un point d'accès à l'Internet dans chaque classe.

Un premier équipement en vidéoprojecteurs interactifs a été réalisé pour les classes du primaire et pourra s'étendre, dans les années à venir, aux classes de maternelles selon le besoin des enseignants et les possibilités budgétaires.

Le contrôle d'accès avec visiophonie répond à une obligation de sécurisation des entrées et sorties dans le groupe scolaire.

Un appel d'offre a été lancé le 17 mai 2017 et 4 réponses nous sont parvenues pour les différents lots déterminés par le bureau d'études TEB chargé de la maîtrise d'œuvre.

Les entreprises retenues sont :

- « FC électricité » pour les câblages électrique et informatique ainsi que pour le contrôle d'accès et la vidéophonie.
- « Synesis » pour l'installation des tableaux blancs et des vidéoprojecteurs interactifs

Les travaux ont débuté le 10 juillet pour s'achever à la rentrée. Les derniers réglages ont eu lieu la première semaine de septembre.

Le montant des travaux s'élève à 21 234 € pour le câblage, 12 996 € pour le contrôle d'accès, 3 924 € pour les tableaux blancs, 10 035,60 € pour les vidéoprojecteurs, 1 404 € pour le bureau de contrôle et 7 296 € pour la maîtrise d'œuvre.

Coût total des travaux : **56 919,60 € TTC.**



Stade de la Dalmassière : réfection en peinture de 2 vestiaires et des douches

Les travaux se sont déroulés durant l'été pour une somme de **3 313,20 € TTC**

A la demande du club, la mairie a fourni des rouleaux et 30 kg de peinture pour permettre à des bénévoles du club de refaire une propreté dans la grande salle et le couloir. Coût du matériel : **290 € TTC**

École d'Orgeoise (côté élémentaire) : remplacement d'une porte extérieure en bois par une porte métallique

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Serrurerie du lac » pour une somme de **2 754 € TTC**

Une porte sera changée chaque année

Garderie : Réfection en peinture de la grande salle et du couloir.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Pittet » pour une somme de **5 541 € TTC**

Crèche : remplacement des fenêtres extérieures côté route par des fenêtres alu oscillo-battantes.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise « Personnaz » pour une somme de **5 148,39 € TTC**

Pour la commission travaux, **Louis MICCOLI**
Adjoint aux travaux

« Moonwalk »

Des Coublevitaines au « Moonwalk » de Londres 2017

Elles s'appellent : Catherine, Jean, Michèle et Nadège. Quatre copines qui partagent le goût du sport et de l'effort. Quatre femmes solidaires, engagées dans la lutte contre le cancer du sein qui se sont lancées un défi : participer en mai à l'édition 2017 du « London Moonwalk ». Une belle opportunité de faire quelque chose d'utile tout en soignant sa forme. Retour sur une expérience inoubliable.

Qu'est-ce que le mot « Moonwalk » vous évoque ? Le fameux pas de danse que Michael Jackson interprétait en 1983 sur « Billie Jean » ? Ici, il ne s'agit pas de cela.

Le « Moonwalk » dont nous parlons est une marche nocturne organisée chaque année par l'association britannique « Walk the Walk » dans le but de récolter des fonds pour les reverser à la recherche médicale et à l'aide aux personnes touchées par le cancer du sein.

Tout a commencé il y a vingt ans, lorsque Nina Barough, fondatrice du mouvement, a décidé de participer au Marathon de New York, accompagnée par un petit groupe de femmes, toutes vêtues d'un soutien-gorge décoré. Son objectif ? Récolter des fonds, interpeller et sensibiliser les gens à cette maladie, qui selon l'Organisation Mondiale de la Santé fait plus de 500 000 victimes chaque année dans le monde. Pari gagné !

Depuis, c'est un véritable succès puisque c'est devenu un évènement de portée internationale. On marche dans plusieurs capitales européennes comme Paris, Berlin, Londres, Edimbourg mais aussi en Islande et même au Pérou. Sur le thème des « Années Folles », l'édition Londres 2017 qui célébrait le 20ème anniversaire de l'association, a mobilisé des milliers de bénévoles pour organiser le bon déroulement de la manifestation et attiré plus de 15 000 participants venus de plusieurs pays, dont nos quatre sportives.

Jean est à l'origine du projet. Née en Angleterre, cette coublevitaine d'adoption, sensibilisée par la maladie d'une de ses proches, connaissait bien le « Moonwalk ». Adhérente de l'Association Forme et Vitalité, qui soutient des initiatives telles que le Téléthon ou d'autres associations locales, c'est tout naturellement qu'elle se tourne vers Michèle, Nadège et Catherine qui pratiquent le « Pilates » avec elle. L'adhésion est totale et voilà l'équipe des « Chartreuse girls » constituée.

Inscrites pour une « Half Moon » soit l'équivalent d'un semi-marathon, elles ont reçu leur dossier d'admission avec un plan d'entraînement, des conseils pour la marche et l'équipement le mieux adapté. Il n'y avait plus qu'à s'entraîner, ce qu'elles ont fait de façon régulière pendant plusieurs mois. Une fois les frais d'inscription acquittés (environ 75 €) il fallait

s'engager à lever des fonds à hauteur de 100 € minimum par participante, soit une prévision de 400 € pour les « Chartreuse girls » qui ont finalement obtenu 1800 € de dons !

Dans son kit du participant chacune a trouvé : un tee-shirt, une casquette rose, un tube fluorescent et un soutien-gorge, accessoire indispensable. Car, si tout le monde est invité à participer au « Moonwalk » (il suffit d'être âgé de 13 ans minimum), la condition sine qua non, est de marcher en soutien-gorge customisé, qu'on soit homme ou femme.

Arrivées sur place la veille, les quatre copines en ont profité pour visiter Londres, qu'elles ont parcouru de long en large, histoire de s'entraîner jusqu'au bout ! Le samedi soir, elles ont pris la direction de Clapham Common dans le sud de la ville où étaient regroupés les participants.

Dans une ambiance joyeuse et excentrique, les départs, ponctués par des animations et des échauffements en musique, se faisaient par vagues successives et à intervalle régulier.

L'émotion était au rendez-vous elle aussi, à l'écoute des divers intervenants et des malades qui venaient témoigner de leur combat ; mais la solidarité et la convivialité étaient là. La générosité également, car les anglais ont cette culture du don aux organismes de bienfaisance pour soutenir des causes multiples.

C'est donc le 13 mai, peu avant minuit que nos quatre sportives déguisées se sont mises en marche pour suivre un parcours de 25 kms autour de Londres, le long de la Tamise, et dans le centre-ville. Il faisait nuit, la météo était fraîche et typiquement britannique, mais la motivation était intacte pour les « Chartreuse girls » qui ont réalisé un temps de 4h16 mn et reçu une médaille à l'arrivée.

Leur plus belle récompense a été sans doute celle d'avoir pris part à ce formidable élan de solidarité.



Ont-elles envie de renouveler l'expérience ? Oui ! Elles envisagent de s'entraîner pour participer à un marathon toujours avec le mouvement « Walk the Walk » dans une autre capitale comme Berlin par exemple.

Bravo à toute l'équipe et à vos baskets pour une prochaine marche pas comme les autres.

Merci à Michèle Torti et Nadège Leduc pour leur accueil et leur disponibilité.
Claire Panczuk Commission Information - Communication

Point sur la rentrée scolaire



Et oui, après les vacances estivales, nos têtes blondes ont retrouvé le chemin de l'école, avec des effectifs en hausse et quelques changements.

Vie scolaire :

A la suite du départ à la retraite, en juillet, de M. Bonhomme, directeur de l'école d'Orgeoise, l'inspection académique a demandé au conseil municipal, de se prononcer sur une seule et même direction pour les deux écoles. A l'unanimité, les élus ont répondu favorablement. (Plus de cohérence entre les deux écoles, un seul interlocuteur, un seul conseil d'école... sont les différentes raisons qui ont retenu notre attention). Nous avons dû aussi, dans le même temps, rebaptiser le nom de l'école. Ce sont les enfants, après un concours, qui ont donné un nouveau nom à leur école, qui est désormais : **Groupe scolaire de la Grande Sure**, réunissant le site du Bérard et le site d'Orgeoise

Ce poste de direction, à temps plein, est assuré par Mme Pastre, ancienne enseignante et directrice de l'école du Bérard depuis septembre 2015. Elle gère la direction du Groupe scolaire de la Grande Sure composé de 18 classes, une de plus que la rentrée précédente, soit 489 élèves, de la maternelle au CM2 :

- 190 élèves en maternelle, répartis dans 7 classes, (Une de plus que l'année dernière) soit une moyenne de 27 élèves par classe.
- 299 élèves en élémentaire, répartis dans 11 classes, 5 sur le site du Bérard et 6 sur le site d'Orgeoise, soit une moyenne de 27 élèves par classe.





L'ouverture de la 7^e classe de maternelle, grande section, est un soulagement pour les enseignants qui retrouvent des effectifs corrects pour travailler dans de bonnes conditions. Cette ouverture de classe, 4 jours après la rentrée, a été aménagée dans l'ancienne salle d'informatique du site d'Orgeoise. En effet, l'inspection académique demande que ces salles disparaissent pour distribuer cette activité, dans chacune des classes.

Restauration :

Les enfants de CM², comme depuis 2 ans, continuent de déjeuner au collège. La convention tripartite (Collège, conseil départemental et municipalité) a été signée pour une durée de un an, renouvelable annuellement par reconduction expresse pour une durée maximum de cinq ans.

Quant aux élèves de maternelle ils sont servis à table au restaurant scolaire d'Orgeoise tandis que les autres enfants utilisent le self d'Orgeoise. Il faut savoir qu'une moyenne de 75 % des enfants déjeune au restaurant scolaire. Si toutefois, avec l'augmentation des effectifs, le restaurant scolaire ne suffisait plus pour faire déjeuner les enfants dans de bonnes conditions, la cuisine de la salle communale rénovée en 2016, située à côté de l'école, est aménagée pour recevoir 75 enfants à table.

Temps d'Activités Périscolaires : TAP

Après l'annonce du gouvernement, avant l'été, de laisser le choix aux communes de revenir ou pas à la semaine de 4 jours, la municipalité a décidé de laisser le temps au comité consultatif des rythmes scolaires, de travailler sur le sujet et de se positionner avant les vacances de Noël, pour la rentrée 2018/2019. Quelle que soit l'analyse de ce travail, les parents seront avertis en début d'année 2018 des conclusions du comité et de la décision du conseil municipal.

En ce qui concerne cette année 2017/2018, les TAP gardent le même fonctionnement et restent toujours gratuits. Ils se déroulent durant la pause méridienne pour tous les élèves, à l'exception des maternelles, comme décidé par le comité consultatif. Ils sont assurés par une partie du personnel scolaire et par 5 animateurs de l'accueil de loisirs Léo Lagrange de Coublevie.

Le Projet Educatif Territorial : PEDT

Le PEDT, sous l'impulsion de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, (DDCS) et mis en place par la commune depuis septembre 2016 se poursuit.

Rappel :

Un PEDT, c'est quoi ?

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant sur un territoire donné. Il formalise une démarche qui permet à la collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité, **avant, pendant et après** l'école. Il organise, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité et la continuité des temps éducatifs, **entre périscolaire, associatif et projets des écoles** maternelles et élémentaires. L'ensemble est donc partagé par les acteurs en charge de ces enfants et permet de créer une cohérence éducative entre tous, pour le bien être de l'enfant.

Le 28 mai 2016 la DDCS de l'Isère (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) a validé le PEDT que la commune de Coublevie a choisi de mettre en place à la rentrée 2016/ 2017. Un comité de pilotage a été mis en place par la Mairie pour permettre la concertation entre les parties prenantes (élus, enseignants, personnels périscolaires, animateurs, responsables associatifs et représentants de parents d'élèves). Trois valeurs éducatives issues de cette concertation fondent le PEDT de la Commune de Coublevie :

- L'épanouissement de l'enfant.
- La citoyenneté.
- Le développement durable.

En pratique, les valeurs éducatives du PEDT sont intégrées aux activités proposées aux enfants tout au long de leurs journées par les différents intervenants impliqués.



Les partenaires associatifs qui participent au PEDT sont : La Dauphinoise de Coublevie, (Sport), Music School, (Musique), Palette de Lumières, (Dessin), et la FCPE pour « Coup de Pouce », (Aide aux devoirs). Une étude surveillée, deux fois par semaine, et rentrant dans le cadre du PEDT, est assurée par une enseignante et rémunérée par le budget communal.

Je souhaite une bonne année scolaire à tous les enfants, tous les enseignants, tout le personnel et tous les parents pour cette nouvelle rentrée. La municipalité restera, quant à elle, bienveillante pour le bon fonctionnement de son école.

Myriam CEBOLA

Adjointe au scolaire

Le Biau Jardin Partagé de Coublevie : une initiative communale



Depuis 2014 la commune avait inscrit dans ses actions, la création d'un jardin partagé dans le cadre de son agenda 21. Après une longue recherche, un terrain a finalement été trouvé en bordure ouest du parc de l'EHPAD de Coublevie.

En septembre 2016, au cours de la Journée des Associations un stand décoré avec des outils de jardinier, des légumes et des fleurs attirait l'œil et le chaland : « Seriez-vous intéressés pour participer à un jardin partagé à Coublevie ?, nous voulons en créer un ». « C'est intéressant, pourquoi pas ? » Et une dizaine de personnes se sont inscrites pour participer à la réunion d'information.

Des annonces dans le bulletin de Coublevie, sur le panneau d'affichage ont complété cette publicité, et nous nous sommes retrouvés une quinzaine lors de la première réunion. Des conseillers municipaux ont alors expliqué la démarche envisagée. Il s'agissait de créer un jardin partagé sur un terrain de l'hôpital de Voiron, à l'initiative de la commune qui laisserait la gestion du jardin à une association créée à cet effet. La conception du jardin et la création de l'association seraient accompagnées par une autre association, « Le Passe Jardin » spécialisée dans ce type d'action.

C'est ainsi qu'au cours de 5 réunions durant l'automne et l'hiver, les personnes intéressées, retraités, ou actifs, passionnés de jardinage ou complets néophytes, férus de pomologie ou d'expérimentation farfelues se sont réunies pour parler du jardin de leurs rêves, pour discuter de l'organisation et du fonctionnement de l'association et finalement, pour envisager concrètement la création du jardin.

Elle est née l'association du Biau Jardin Partagé !

En février 2017, suite à une assemblée générale, les statuts de l'association « Le Biau Jardin Partagé » ont été rédigés et

déposés en préfecture. Un règlement intérieur a été également établi pour décrire plus en détail le mode de fonctionnement du jardin.

La vocation première de l'association « le Biau Jardin Partagé » est de créer un jardin et un verger sur le terrain qui lui est confié et donc de produire des légumes et des fruits pour promouvoir une alimentation saine. Ce jardin se veut être un lieu d'échanges sur le jardinage et entre les personnes. L'association a également vocation à réaliser des animations autour du jardinage auprès des résidents de la maison de retraite, des enfants des écoles ou de nos concitoyens. L'association est ouverte à toute personne de Coublevie ou des environs.

Comme le jardin a été créé dans le cadre de l'agenda 21 de la commune, les jardiniers se doivent bien évidemment d'avoir des pratiques respectueuses de l'environnement, sans produits chimiques, et économes en eau.

Le jardin est partagé, c'est-à-dire qu'une part de la surface cultivée l'est en commun, avec partage des récoltes. Il est prévu de partager une autre part en lopins individuels. Une troisième moitié sera aménagée en verger. Il y aura aussi des petits fruits, de la vigne et toutes sortes de plantes aromatiques ou décoratives. La ruche précédemment dans le parc de la mairie, a été transférée dans le jardin, elle n'attend plus qu'une colonie d'abeille pour la peupler !



Un chalet de jardin pour le matériel a été installé et commence à accueillir des outils ; des toilettes (sèches pour faire plus écologique !), des bacs pour cultiver debout ou en fauteuil roulant, des bancs viendront compléter les équipements dès que l'association en aura les moyens.

Dès lors qu'un jardinier de l'association est présent dans le jardin, celui-ci est ouvert à tous, sous réserve bien sûr de respecter les cultures et la tranquillité du lieu.

L'association est gérée par un collège de 7 personnes, mais les cultures à mettre en place sont décidées par l'ensemble des jardiniers.



Le Biau Jardin Partagé : c'est parti !

Après le vote par le conseil municipal du budget nécessaire à la réalisation des travaux, une entreprise est venue défricher une partie du terrain envahie par un taillis, broyer les jeunes arbres arrachés et labourer et préparer une partie du terrain et installer le chalet.

Et puis, pour ne pas laisser le terrain préparé être envahi par les mauvaises herbes, pardon, par des plantes accompagnatrices, il a été décidé de planter des patates, pleins de patates, en ligne et en colimaçon, pour faire plus mignon !



Et ensuite sont venues les courges, courgettes, tomates, haricots et autres légumes.



Mais les ambitions sont restées modestes cette année car le terrain n'a pas été raccordé à l'eau avant début juin : nous avons failli revivre l'histoire de Jean de Florette ! Nous comptions sur une source qui alimentait un bassin de l'EH-PAD, ou sur la récupération des eaux de pluie des bâtiments du site (1000 m² de toiture tout de même) mais des problèmes techniques et de configuration de terrain rendent ces solutions compliquées et coûteuses. Heureusement l'eau du Pays voironnais est arrivée, qui nous a permis d'abreuver les premières plantations.



Et après ?

Eh bien, on envisagera la conception et la mise en place du verger partagé, la plantation des arbustes, de plantes aromatiques et puis des choux bien sûr, car en jardinage il faut savoir planter des choux : et vous, savez-vous planter des choux ?

Pour connaître toutes les modes du jardinage, les anciennes et les nouvelles, venez nous rejoindre au « Biau jardin partagé » !

Si vous souhaitez plus de renseignement, ou adhérer, vous pouvez nous contactez à l'adresse suivante :

lebiaujardincoublevie@gmail.com



Coublevie en fête

Et si on organisait une fête de village intergénérationnelle pour tous les Coubleviteins ? L' idée nous trot-tait dans la tête depuis de nombreuses années. Mais comment concrétiser ? C'est grâce à la mobilisa-tion des membres de deux associations coublevitaines qu'est née, samedi 24 juin, après une année de rencontres, d'échanges et de travail, "Coublevie en Fête", fusion de la fête des écoles et de la fête de la St Pierre.

REVENONS SUR CETTE JOURNÉE TRÈS CHARGÉE !!!

Dès 14h, pendant une heure, chants chorale avec les élèves des écoles d'Orgeoise et du Bérard dirigés par Isabelle Thomasset intervenante musique à Coublevie suivi ensuite par le groupe folklorique por-tugais de Rives: « Rosas Da Primavera ». Ils nous ont initié aux danses, chants et musique de leur pays avec un enthousiasme et une gaieté communicative.





Entre temps, à 14h30, ouverture des stands de jeux pour les enfants. C'est la ruée vers la pêche à la ligne, le chambooule-tout, le maquillage, le jeu des pommes, la promenade à poney, le toboggan gonflable et ce jusqu'à 18h30. Comment faire le maximum de jeux en quelques heures ? On se serait cru dans un parc d'animation : "Coublevland" ?

Et en parallèle, sur les podiums se succédaient la Dauphinoise de Coublevie avec une démonstration de Hip Hop, l'accueil de loisirs de Léo Lagrange dans une mise en scène de télé-réalité "Question pour des enfants" et enfin Sylvain et Yohann, équilibristes, jongleurs, membres de la section MJC de la Tullins.

Mais déjà la fin d'après-midi approchait et après la fermeture des stands, l'heure était à la préparation et à la distribution des repas : Paella géante élaborée par le "Traiteur aux Poêles"

Plus de 200 personnes avaient réservé leur repas et ont diné dans le parc sur fond de musique jazz. En effet, le groupe «Nous Hors lignes », vingt musiciens dirigés par A.Damery, nous a offert deux heures de concert avec un programme très éclectique : jazz classique, bambo, latino...

Ensuite à 21h, bal avec l'orchestre Clin d'Œil

A peine le temps d'esquisser quelques danses et c'est l'heure de se préparer pour la descente aux lampions.

Rendez-vous place de l'église où, petit à petit, adultes et enfants montent avec leurs lampions (soit achetés soit fabriqués lors des TAP). Vers 22h00 le cortège lumineux commence sa descente vers le parc de la mairie ; encore quelques instants à attendre et c'est le début du feu d'artifice offert par la municipalité. Une foule importante assiste à ce magnifique spectacle pyrotechnique avec pour toile de fond l'illumination de l'église.

Ensuite, retour dans le parc pour profiter de la fin de la soirée en dansant, en se désaltérant à la buvette ou encore en discutant avec des amis ou des connaissances ! La pluie attendra sagement minuit pour s'annoncer et clore de ce fait cette fête.

Cette journée festive a été une réussite totale grâce à l'implication et au dynamisme des bénévoles du Sou des Écoles et du Comité des Fêtes présent sur le terrain de 8H à 1h du matin, grâce à l'aide des services techniques de la municipalité pour la logistique et surtout grâce à vous Coubleviteains qui avez répondu présents. Merci pour votre participation, votre adhésion à ce projet. Nous vous donnons rendez-vous en 2018, SAMEDI 30 JUIN pour la 2^e édition de Coublevie en Fête. Noter cette date dans vos agendas !

Le Comité des Fêtes & Le Sou des Ecoles



L'ACCUEIL DE LOISIRS TERMINE SON TOUR DU MONDE

Pour terminer notre périple (tour du monde des pays, thématique pour 2016-2017) le petit routard a fait le tour de l'Europe cet été.

Le début des vacances a commencé avec « le départ » ! Et oui, préparation des valises, cohésion de groupe, nouvelles connaissances... Les enfants ont été plongés dans la préparation et n'attendaient que le grand départ ! Le vendredi les plus grands (6-9 ans) ont pris la voiture ! C'est parti pour prendre la route, avec « Aventure kart » ! Les plus petits (3-5 ans) ont décidé d'aller se détendre avec de l'éveil aquatique avant leur grand départ pour l'Italie !

L'Italie ! Le pays des pâtes, de la mozzarella, de la pizza des saveurs différentes que les enfants ont eu hâte de découvrir. Au programme visite de la tour de Pise, Venise, et jeux antique. La sortie représentait bien l'esprit de vacances avec une journée à Walibi pour les 6-9 ans et un petit tour au cirque pour les 3-5 ans.



Troisième semaine, étape en Espagne ! Le pays de la fête de la corrida au flamenco... Parents, enfants, animateurs, tout le monde (une centaine de participants) s'est retrouvé pour un moment convivial autour d'une paëlla réalisée par les enfants et chef John ! Sortie plage pour tous au lac de Marandan pour clôturer le mois de juillet !

SEJOURS :

En parallèle, 3 séjours se sont déroulés dans le Vercors. Un premier sous tente avec des 11-15 ans sur une thématique VTT à Rencurel du 10 au 13 juillet. Les deux suivants 8-13 ans, en pension complète, dans le « village vacances Cap France de la Jacine » à Bouvante-Le-Haut étaient orientés sur le cirque et diverses activités (biathlon, accrobranches...). Ces séjours mutualisés avec d'autres Accueils de Loisirs Léo Lagrange Centre Est (Quincieux, Satolas-Et-Bonce, Moirans) permettent de favoriser la rencontre, les échanges et la découverte de nouvelles activités.

Un nouveau groupe s'est formé les adolescents de 10-13 ans, avec une thématique et un accompagnement spécifique qui déborde de sorties et d'échanges avec d'autres structures. Ce petit groupe de jeunes a participé aux activités des plus jeunes les mercredis en tant que co-organisateur du grand jeu coopératif (3-13 ans) !

En août, étape en Grèce pour commencer, avec la visite d'une Bergerie à la Motte d'Aveillans. Mais aussi, jeux olympiques et découverte de l'art grec.

La semaine suivante, retour en France pour tous. Nos p'tits cuistots ont mis la gastronomie française à l'honneur. Apprentis boulangers, ils ont fabriqué des petits pains et croissants pour les plus gourmands. Une semaine pour découvrir les monuments et jardins à la française. Pour finir en beauté, journée accrobranche au parc aventure de la Brunerie à Voiron.

Pour la dernière semaine de l'été, les enfants ont fabriqué leur carnet de voyage. Une semaine pour se souvenir et partager les bons moments vécus pendant la traversée de l'Europe. Vendredi matin, le spectacle « carnet de voyage d'un luthinologue » de la compagnie Yannim et Cie, s'est installé à Coublevie. Nous avons accueillis aussi, les copains de l'Accueil de Loisirs Léo Lagrange de Moirans.

Les vacances se sont finies par une exposition qui a retracé leur voyage de l'été, ce vendredi 1er septembre entre 17h et 18h à l'Accueil de Loisirs. Une vidéo « les aventures de Max » a été réalisée par les jeunes. Vous pouvez la retrouver sur notre blog :

<http://leo.coublevie.over-blog.com>



Attribution des subventions 2016-2017

Pour les associations

ACCA	130,00
AIDES et DECOUVERTES	3 500,00 (tous les 2 ans)
ART et CREATIONS	700,00
FOOT LA SURE	2 230,00
COUBLEVIE ACCUEIL	300,00
CYCLO CLUB de COUBLEVIE (Projet 2017 Team Jeunes)	1 000,00 + 1 000,00
DAUPHINOISE (PEDT)	4 700,00 + 625,00
HAND- BALL	800,00
KODOKAN JUDO	1 350,00
LYCEE EDOUARD HERRIOT AS	300,00
PALETTE de LUMIERES (PEDT)	370,00 + 300,00
COUBLEVIE MUSIC SCHOOL (PEDT)	226,00
SOLEIL COUCHANT	250,00
SOU DES ECOLES (sur présentation de factures)	1 500,00
TENNIS	4 900,00
UMAC + APG	130,00
UNSS COLLEGE de COUBLEVIE	350,00
VIEILLES SOUPAPES	160,00
VOLLEY-BALL	280,00
COMITE des FETES de COUBLEVIE	8 500,00
SOURIRES RETROUVES	500,00
COUBLEVIE KARATE CLUB	300,00
KENDO	280,00
RASED	500,00
LES « BIAU » JARDINS (subvention exceptionnelle)	150,00
SEGPA du collège (subvention exceptionnelle)	150,00

Le PEDT est le PROJET EDUCATIF de TERRITOIRE mis en place par la Mairie et qui dans une continuité éducative et pédagogique (école, accueil de loisirs, Temps d'Activités Périscolaires) permet à des associations qui le souhaitent et le peuvent (au nombre de 3 actuellement) de proposer à la sortie de l'école, selon un cahier des charges précis, leurs activités. Cela peut être aussi pour les parents un service rendu dans leur organisation hebdomadaire pour leurs enfants.

Il est rappelé que le comité des fêtes est une association constituée de bénévoles, voulue par le conseil municipal et son Maire et qui tout au long de l'année propose des spectacles variés et de qualité (musique, théâtre etc) à des coûts très abordables. Le comité des fêtes est moteur dans bon nombre de manifestations comme le Téléthon qui a lieu en principe tous les deux ans mais aussi pour les Journées de l'Environnement, manifestation qui met en exergue depuis plus de 15 ans notre commune.

Jean-Pierre MÉTRAL
Adjoint vie associative - Jeunesse

Déchèterie : Une seule inscription = Accès aux 8 déchèteries !

Triez, recyclez, préservez la nature !

Toutes les actualités en matière de prévention, collecte, et de traitement des **DECHETS** ...



Si 6 déchèteries sont d'ores et déjà équipées d'un système de contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques, d'ici 2018, toutes seront équipées de ce système. Pour entrer, votre véhicule doit donc être inscrit pour être reconnu ! L'accès est gratuit pour les particuliers habitant l'une des 31 communes du Pays Voironnais,

mais payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Il suffit de s'inscrire une seule fois pour accéder à toutes les déchèteries du Pays Voironnais. Pas de carte, pas de badge ... juste des plaques minéralogiques en bon état et les barrières s'ouvrent !

Que faire en cas de changement de véhicules ?

Il suffit de transmettre la nouvelle carte grise au service des déchèteries, en précisant vos coordonnées (nom prénom, adresse), sans oublier de noter le cas échéant, le numéro de plaque du véhicule à supprimer de la base de données. Il est inutile de transmettre à nouveau le dossier dans sa totalité !

Les délais d'inscription ?

Les inscriptions sont effectives sous 5 jours ouvrés. Attention, vous ne recevrez pas d'accusé de réception, ni documents... Vous pouvez vous rendre en déchèterie après ce délai !

Que se passe-t-il si un véhicule n'est pas inscrit ?

La barrière s'ouvre une seule fois... Si l'utilisateur revient avec ce même véhicule, sans faire les démarches nécessaires, l'accès sera refusé lors du deuxième passage.

Que faire en cas d'urgence ou si votre situation semble complexe ?

En cas d'urgence, pour les cas particuliers (j'emprunte le vé-

hicule de x ...), contacter le service au 04 76 66 18 15 qui vous donnera la démarche à suivre avant d'accéder à l'une des déchèteries du Pays Voironnais.

Jeter ? Pas question ! Bricoleurs, à vous outils !

Vous êtes bricoleur ? Couture, électroménager, petits meubles, vélos, accueil... toutes les compétences sont les bienvenues. Rejoignez notre équipe de bénévoles réparateurs et participez à la première édition du Repair Café en novembre !

Contact : 04 76 66 18 15

Ressourcerie : Donner plutôt que jeter...

Vos placards débordent ? Vous avez tout un tas d'objets depuis des années que vous n'utilisez plus ?

Vêtements, outils, livres, vaisselle, objets de décoration, mobilier, jouets, vélos... Chaque jour, de nombreux objets, toujours en bon état mais dont nous n'avons plus l'utilité, sont jetés. La ressourcerie est l'opportunité de leur donner une 2^e vie, et contribuer ainsi à la réduction des déchets tout en contribuant à la création d'emploi.

Les horaires :

- Apport volontaire d'objets : Mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Ouverture non stop le samedi de 9h à 17h30.

- Magasin : Mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h. Ouverture non stop le samedi de 9h à 17h30.

En savoir plus : www.paysvoironnais.com

Pique-nique

pour SOLEIL COUCHANT

Afin de se mettre un peu au frais, plus d'une trentaine de membres du club Soleil Couchant de Coublevie avaient choisi le site de la Diat pour le traditionnel pique-nique de fin de saison.

Après un repas partagé, où chacun avait concocté une de ses spécialités, les uns ont entamé des parties de pétanque très animées ; d'autres ont joué à la belote ; d'autres encore ont simplement profité de l'ombre des arbres et du murmure apaisant de l'eau coulant à proximité.

Un petit groupe de marcheurs a pour sa part rejoint la Corrière par un agréable sentier. Tous étaient enchantés de ce moment convivial qui permet aux membres des différentes activités de se retrouver et de faire ainsi plus ample connaissance.





D'excellents résultats pour les dernières compétitions de la saison 2016-2017, beaucoup de motivation, de performances et d'émotions pour les gymnastes, petites et grandes. **BRAVO** mesdemoiselles !!!

Résultats de fin saison

Concours Départemental par Equipe **POUSSINES** à Vienne le 14 mai 2017



L'équipe composée de 12 Poussines, concourait dans la catégorie P4. Cette équipe nouvelle a su présenter de beaux enchaînements aux agrès, appliquée et motivée.

Pour la plus grande surprise et joie de tous (gymnastes, monitrices et parents) l'équipe est **CHAMPIONNE DEPARTEMENTALE** devant 17 équipes concurrentes.



Concours Régional par Equipe à La Motte-Servolex les 10 et 11 juin 2017



Chaque équipe est venue à cette compétition avec une rage de vaincre et de se dépasser.

Le travail exigeant et parfois répétitif paie....

Aînées : **CHAMPIONNE REGIONALE** sur 8 équipes en catégorie Fédéral 3.

Jeunes : **CHAMPIONNE REGIONALE** sur 18 équipes en catégorie Régional 2.

Poussines : 3^e sur 14 équipes en catégorie P4.

Quel bonheur ! **FELICITATIONS** à toutes !





Concours National par Equipe à Montalieu-Vercieu en Isère les 24-25 juin 2017

Cette année la Fédération Sportive et Culturelle de France organisait les championnats nationaux dans notre département, à Montalieu-Vercieu. Cet évènement est toujours très attendu des gymnastes, c'est un week-end de compétition gymnique mais aussi festif avec une soirée conviviale et un défilé sur le stade lors de la cérémonie protocolaire du palmarès le dimanche.



Cette année la Dauphinoise de Coublevie présentait l'équipe Aînées en catégorie Fédéral 3.

Des gymnastes très soudées et hyper motivées qui, suite au titre obtenu lors du Régional, ont voulu améliorer et augmenter leur performance pour se classer le mieux possible lors de cette compétition nationale. Une équipe homogène, des gymnastes qui ont donné le meilleur d'elles-mêmes lors de la compétition aux agrès, montrant une très belle cohésion de groupe tout au long du week-end, où joie, rire et bonne ambiance étaient au programme. Un très beau souvenir au retour pour les filles, moniteurs et encadrants, une immense joie et satisfaction puisque l'équipe se classe 11^e/41.





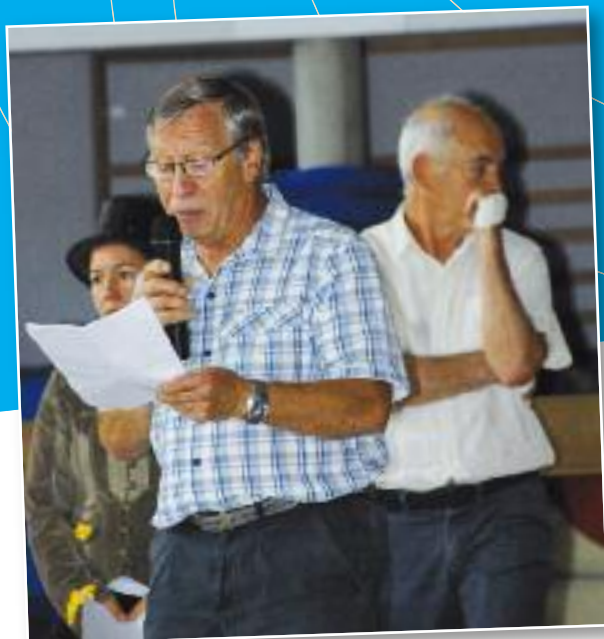
Spectacle de fin d'année

La saison gymnique s'est achevée avec un très beau spectacle sur le thème du Cirque. Des démonstrations et chorégraphies de très belle qualité ont été présentées au public présent.

Lors de cette soirée, la Mairie de Coublevie représentée par M. Le Maire, Dominique Parrel, M. Jean-Pierre METRAL adjoint en charge des associations, Chantal DOUCET et Benoit ASTIER élu, a souhaité honorer les titres « Départementaux et Régionaux ».

Des cadeaux ont été offerts aux gymnastes Aînées, Jeunes et Poussines composant les équipes à ces compétitions. Un grand merci à la commune pour cette reconnaissance de travail, pour les gymnastes et l'équipe encadrante, qui restera dans les mémoires de chacune.





Toutes les informations sur le site de la section de gymnastique artistique :

<https://dauphcoublevie-gym.sportsregions.fr/>

ou auprès de :

Marilyne LEFEVRE : marilyne.metral@gmail.com

Florence COMETTO : comettof@yahoo.fr

Véronique DRUEL : daniel.coing@srf.fr

Marilyne LEFEVRE

Fragments de Coublevie

Coublevie... le nez en l'air

Le but de cette rubrique est de vous faire (re)découvrir des lieux particuliers de Coublevie vus sous un angle inhabituel.

Nous publions donc, dans chaque bulletin, la photo d'un bâtiment ou plus précisément du détail d'un bâtiment, d'un lieu, d'un paysage de Coublevie.

Nous vous demandons d'identifier ce bâtiment, ce lieu ou ce paysage et de nous envoyer votre proposition sur le site web de la mairie à cette adresse :

<http://www.coublevie.com/formulaire/fragments-de-coublevie>

Vous pouvez aussi flasher le QR Code imprimé sur cette page pour accéder directement au formulaire de réponse

*Voici
la photo
à identifier
ce mois-ci.*



Vous avez votre mobile ou votre tablette avec vous ?

Scanner le QR code ci-contre pour accéder directement au formulaire de réponse et ainsi répondre plus vite !



Date limite pour envoyer votre réponse : 15 décembre 2017

*Le gagnant de notre précédente devinette est **Charles Comparato** qui a identifié la colonne de l'entrée de Voissant route de Vouise*

Toutes nos félicitations !